



MASTER

MENTION

Droit privé


PARCOURS-TYPE

Droit privé fondamental



UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE

ÉCOLE de DROIT
de TOULOUSE

Code RNCP : 38206	120 crédits - 4 semestres	Masters École de droit de Toulouse : en savoir + 
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Mention et Parcours-type : Jérôme JULIEN, <i>Professeur des universités</i>		
<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation ouverte à distance <input type="checkbox"/> Formation en alternance		

PRÉSENTATION

Les semestres 1 et 2 offrent une formation complète dans le domaine du droit privé tout en proposant un haut niveau d'exigence scientifique. Les enseignements sont organisés autour de matières obligatoires de droit civil, droit pénal, procédures, droit international privé, et de matières optionnelles (techniques ou destinées à renforcer la culture juridique générale de l'étudiant).

Les semestres 3 et 4 dispensent une formation à la fois généraliste et approfondie dans les principales branches du droit privé, au moyen d'une approche théorique et pratique. Ils permettent d'acquérir une polyvalence en droit privé, par l'étude des problèmes fondamentaux, notamment au travers des grandes réformes récentes. Ils permettent ainsi à l'étudiant d'acquérir un certain nombre de compétences : culture juridique générale en droit privé, vision transversale et technique des matières du droit privé, approfondissement et actualisation des connaissances, réflexion et recul sur la matière, perfectionnement des techniques juridiques essentielles et initiation à la recherche juridique.

Le Master comprenant un parcours professionnel et un parcours recherche, il permet aux étudiants d'intégrer directement la vie professionnelle, ou de poursuivre des études doctorales.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

- Repérer dans un texte les concepts fondamentaux du droit, les analyser et les mettre en perspective (nationale, supranationale, historique)
- Opérer une correcte qualification juridique et déterminer ses implications
- Acquérir et approfondir des compétences précises dans les grandes disciplines du droit privé, notamment par l'analyse des réformes récentes.
- Acquérir une solide culture juridique générale, au travers de matières techniques, mais aussi générales
- Identifier les modes de résolution des conflits
- Atteindre, par la diversité des droits étudiés, une vision complète et transversale des évolutions du droit privé, tout en faisant des ponts entre les disciplines.
- Développer le sens de l'analyse et le recul sur le droit, afin de former des esprits polyvalents, capables d'étudier et de mettre en perspective les notions juridiques.

MÉTIERS VISÉS : La mention Droit Privé offre des perspectives importantes et diversifiées. La plupart des matières des concours et examens des métiers du droit sont étudiées permettant aux étudiants de s'orienter vers ces métiers : **barreau, magistrature, greffe, commissaire de justice...** Cette mention débouche également sur toutes les activités professionnelles incluant une dimension juridique (**juriste en entreprise, activité de conseil, cadre en banque et assurance...**). Enfin, elle permet la continuité des études après le master en conduisant à la **recherche doctorale et aux métiers de l'enseignement supérieur.**

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'École de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT

Première année de master :
Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 36 99
Seconde année de master :
Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd07@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 75

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE
Palier 1^{er} étage - Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 195h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 195h CM + 40h30 TD
<p>UE Matières obligatoires (4 matières) – 132h CM + 27h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats civils et commerciaux 1 – 33h CM + 13h30 TD <p>1 matière renforcée au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit processuel – 33h CM + 13h30 TD - Droit international privé 1 – 33h CM + 13h30 TD - Droit pénal spécial 1 – 33h CM + 13h30 TD <p>2 matières <u>non</u> renforcées (différentes de la matière renforcée déjà choisie) au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit processuel – 33h CM - Droit international privé 1 – 33h CM - Droit pénal spécial 1 – 33h CM <p>UE Matières optionnelles (2 options au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit des assurances* – 30h CM - Philosophie du droit – 30h CM - Histoire de la justice – 33h CM - Droit du financement des entreprises – 33h CM - Droit privé comparé – 30h CM - Droits des sûretés* – 30h CM - Modes alternatifs de règlement des différends* – 30h CM <p>UE Langue vivante (1 choix valable pour les 2 semestres) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD 	<p>UE Matières obligatoires (4 matières) – 132h CM + 27h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM + 13h30 TD <p>1 matière renforcée au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit patrimonial de la famille – 33h CM + 13h30 TD - Procédure civile approfondie – 33h CM + 13h30 TD - Procédure pénale approfondie – 33h CM + 13h30 TD <p>2 matières <u>non</u> renforcées (différentes de la matière renforcée déjà choisie) au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit patrimonial de la famille – 33h CM - Procédure civile approfondie – 33h CM - Procédure pénale approfondie – 33h CM <p>UE Matières optionnelles (2 options au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit international privé 2 – 30h CM - Droit des entreprises en difficulté – 33h CM - Procédures civiles d'exécution – 30h CM - Droit pénal spécial 2 – 33h CM <p>UE Langue vivante (même langue que celle choisie au S1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique)

SEMESTRE 3 – 227h CM	SEMESTRE 4 – 9h TD
<p>UE Enseignements fondamentaux – 80h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit des obligations – 20h - Droit des biens – 20h - Droit des personnes et de la famille – 20h - Droit patrimonial de la famille – 20h <p>UE Enseignements complémentaires – 147h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Philosophie du droit – 15h - Problèmes fondamentaux du droit processuel – 15h - Problèmes fondamentaux du droit des affaires – 15h - Droit anglo-saxon – 15h - Histoire du droit privé – 15h - Droit pénal général – 15h - Droit du travail – 15h - Principes généraux du droit international privé – 15h - Séminaires académiques – 15h - Séminaires professionnels – 12h 	<p>UE Orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation à la méthodologie de la recherche – 9h TD - 1 voie au choix : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie professionnelle : stage de 2 mois minimum, rédaction d'un rapport de stage et soutenance. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie recherche : Mémoire et soutenance. Le succès à l'examen permet de s'inscrire en Doctorat après acceptation du sujet par le directeur de thèse, avis favorable du directeur de l'équipe d'accueil, du directeur de l'Ecole doctorale et sur autorisation du président de l'université.